



La maison Caillebotte

© Christophe Brachet

PATRIMOINE

LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE

Dès le xv^e siècle, les seigneurs d'Yerres possèdent ce domaine où est érigé un manoir appelé "l'Hôtel de Narelles". La Propriété actuelle a été aménagée dans les années 1830 en parc "à l'anglaise". Le parc comprend plusieurs "fabriques" d'ornementation : le Casin, l'Orangerie, le Chalet Suisse, le Kiosque et la Glacière ou encore la Chapelle. Cette Propriété appartient jusqu'en 1843 à Pierre-Frédéric Borrel, chef de cuisine du très célèbre restaurant "Le Rocher de Cancale" à Paris. Mais en 1843 sa faillite l'oblige à vendre le domaine à Marie-Anne Gaudin, veuve de Martin-Guillaume Biennais, célèbre orfèvre et ébéniste de Napoléon premier et de son épouse. Madame Biennais installera

dans la maison un magnifique ensemble mobilier pour sa chambre à coucher en acajou et bronze doré provenant directement des ateliers de son défunt mari. La famille Caillebotte acquiert la propriété en 1860 pour en faire sa résidence d'été. Martial Caillebotte père l'embellit et agrandit notamment le potager. Gustave et son frère vendent le domaine en 1879, peu de temps après le décès de leur mère. Après avoir connu plusieurs autres propriétaires, le domaine est acquis par la commune en 1973 au franc symbolique. De 1995 à aujourd'hui, la Municipalité n'aura de cesse de la rénover, célébrant ainsi l'art de vivre au xix^e siècle d'une maison de la bourgeoisie française au sein d'un vaste parc.

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technique (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.

Rando
fiche®



PR®

Sur les traces de Caillebotte



5 h
18,2 km



SITUATION

Montgeron, à 4 km au sud-est de Villeneuve-Saint-Georges par les N6, D 50 et D 324

PARKING

gare RER D N 48.70797 °,
E 2.46238 °

TRANSPORT

gare RER D de Montgeron



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Montgeron : île des Prévôts, pelouse de l'ancien château
- bois et forêt de la Grange
- Yerres : ancienne abbaye, château du Maréchal de Saxe, parc des Deux-Rivières, île Panchout, parc Caillebotte
- vallée de l'Yerres



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Forêt de Sénart
- Forêt de la Grange

Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- ↘ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE

jaune

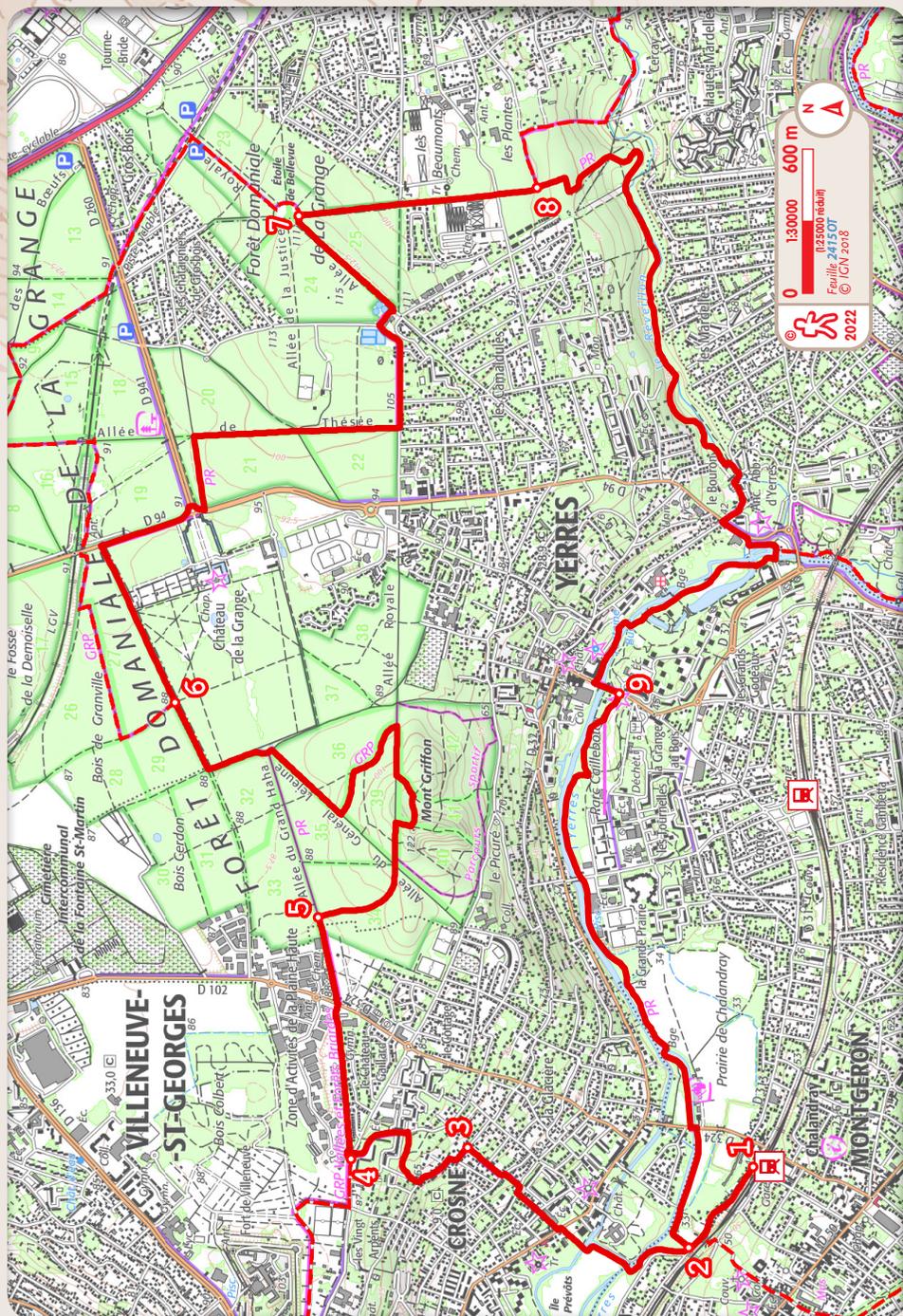


- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDCS, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecey, www.rando91.com.



- 1** De la gare, passer sous les lignes de chemin de fer par l'avenue du Général-Leclerc et prendre à gauche la rue du Moulin-de-Senlis.
- 2** Après 500 m, s'engager à droite sur le chemin en bordure de la rue, longer l'Yverres et franchir les ponts. Couper la D 32 et continuer en face par les rues de l'Europe, Pasteur, André-Delage (décalée à droite), des Longaines (décalée à gauche).
- 3** Prendre la rue Édouard-Branly à gauche et monter par la rue Quevaucamps à droite. Suivre le chemin à droite, à gauche, et la rue du Château-Gaillard à gauche.
- 4** Au rond-point, prendre à droite l'allée du Grand-Ha-Ha, traverser l'avenue Léon-Jouhaux et poursuivre en face.
- 5** Prendre à droite l'allée Royale, monter jusqu'au Mont Griffon, puis reprendre l'allée Royale à droite sur 200 m. Emprunter le chemin à gauche jusqu'à l'allée du Général-Lejeune que l'on suit à droite jusqu'à l'enceinte du château de la Grange. Tourner à gauche et longer la clôture à droite.
- 6** Continuer tout droit sur 700 m et prendre la D 94 à droite. Après le rond-point, emprunter le chemin à gauche, l'allée Thérèse à droite et longer la clôture. Suivre la rue Royale à gauche en lisière et l'allée couverte à gauche.
- 7** Au rond-point, s'engager à droite dans l'allée de la Place. Croiser l'allée Royale puis la rue Paul-Doumer et continuer en face.
- 8** Descendre et prendre l'allée cavalière à droite le long du Réveillon. Franchir le ruisseau à deux reprises. Emprunter la rue du Réveillon à droite, la rue du Clos-des-Abbesses et la rue Raymond-Poincaré à gauche.
- 9** Pénétrer à droite dans le parc Caillebotte, longer l'Yverres, sortir du parc et continuer en bordure de la rivière. Franchir à gauche le pont de la D 324, poursuivre à droite le long de l'Yverres sur 450 m, tourner à gauche et retrouver la rue du Moulin-de-Senlis. **2**